La mâle donne

Frédéric Baillette

1 infériorité physique de la femme ne ferait aucun doute, elle serait flagrante et inhérente à sa nature même, inscrite dans son corps, sa spécificité biologique : sa fonction fécondante, sa mission procréatrice. Cette position d'éternelle seconde se conjugue sur le mode du manque, elle naîtrait de la dissymétrie génitale. Le désaccord, l'altérité radicale entre sa constitution et celle de l'homme relèverait d'une évidence visible, d'une dualité intangible. La femme ne peut être qu'anatomiquement inférieure à l'homme, comme le posait Bellin du Coteau en 1927, et elle devrait le rester, s'y résigner. Sa fragilité, son déficit musculaire, la rendrait ipso facto inapte à certains travaux, et restreindrait son champ d'efficacité motrice ¹. L'homme, lui, serait « outillé » pour faire physiquement front aux situations difficiles. Il y aurait ainsi « une constitution physique, une force musculaire et une orientation psychosociale de type masculin » ², et une autre spécifiquement féminine.

Selon cette logique distributive des identités biologiques, selon cette « pensée de la différence » ³, les pratiques sociales doivent être aménagées, spécifiées, divisées sexuellement (sexuées), pour tenir compte de cette faiblesse constitutive, respecter ce hiatus distinctif. Ainsi, en sport, tout comme il existe des catégories

^{1 –} Pour une rapide remise en cause de cette vision androcentrée, voir Michel Dostie, Les Corps investis, Paris, Éditions Universitaires, 1988, et plus exactement « Corps féminins, corps masculins », p. 78-84. Également, Christiane Loubier, « Le statut du corps dans Le Deuxcième seve de Simone de Beauvoir », Quel Corps ?, n° 26-27 (« Le corps analyseur »), mai 1985, p. 98-107.

^{2 –} Jean-Pierre de Mondenard, « Sexe et contrôle de féminité », in *Dictionnaire des substances et procédés dopants en pratiques sportives*, Paris, Masson, 1991, p. 212.

^{3 –} Voir Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996. Également Geneviève Fraisse, *La Différence des sexes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

d'âge (des poussins aux vétérans), de poids (des plumes aux super-lourds), existe une bipartition des compétitions en fonction du sexe, une séparation structurelle fondée sur le présupposé de leur incorrigible inégalité biologique. Les deux sexes ne sauraient ni concourir, ni se fondre dans la même catégorie. Il y a donc des disciplines sportives plus spécifiquement « masculines » et d'autres plus appropriées aux femmes, dont elles devraient apprendre à se satisfaire 4. Quant aux règlements des compétitions avant tout destinées aux hommes, ils seront « adaptés » aux femmes, c'est-à-dire à leurs capacités physiques déficitaires ⁵. Comme pour les handicapés ou les enfants, le sexe faible bénéficie d'un aménagement des règles sportives masculines (un traitement de faveur ?) en raison de leur infériorité biologique. Cette discrimination « positive » subsistera tant que les hommes, médecins en tête, seront persuadés qu'en sport les femmes ont un handicap 6 corporel irréductible, ou encore un déficit physiologique 7, voire, au mieux, un retard sur les hommes Retard que les plus clairvoyants qualifient de culturel. Les sportives semblent dès lors toujours à la poursuite du sexe fort. « Pourront-elles un jour rattraper les hommes?» Non, répond le D^r Jean-Pierre de Mondenard, excepté en natation de longue distance, du fait de l'aptitude à flotter du corps féminin, de l'aérodynamisme et de la protection au froid que constitue une épaisse couche adipeuse. Sinon, « en raison des différences morphologiques et physiologiques induites par l'hormone mâle, il semble bien qu'on ne puisse envisager sérieusement l'égalité des sexes. Tout au plus peut-on affirmer que les femmes rattraperont et dépasseront toujours les temps des hommes avec plusieurs années de retard.» Tout au plus pourront-elles « donner la leçon à des hommes moins bien entraînés ou moins bien prédisposés qu'elles » 8. Or, si les hommes sont

^{4 –} Voir Jan Graydon, « Perspectives féministes sur le sport », *Quel Corps ?*, n° 32-33, décembre 1986, p. 91. Voir également Catherine Louveau, « Les femmes et les pratiques sportives. Des évolutions notables mais des freins persistants », *Lunes*, n° 5, octobre 1998, p. 6-13.

^{5 –} Sur l'adaptation des pratiques existantes pour les femmes, se reporter à Philippe Liotard, « L'impossible spécificité de l'éducation physique féminine », in Pierre Arnaud et Thierry Terret, Histoire du sport féminin. Tome 2 : Sport masculin sport féminin : éducation et société, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 203. Également dans ce même ouvrage, Pierre Arnaud, « Le genre ou le sexe ? Sport féminin et changement social (XIXème-XXème siècle) », p. 147-183.

^{6 –} Voir l'article du Dr Pierre-Henri Landrieau, « Performances sportives : le handicap des femmes », Le Quotidien du Médecin.

^{7 –} Voir Marie-Joseph Biache, « Qu'est ce qu'un sport féminin ? Le cas du handball », in Pierre Arnaud et Thierry Terray, *op. cit.*, p. 227-245.

^{8 –} Jean-Pierre de Mondenard, « La guerre des sexes », Sport et Vie, n° 13, p. 23-24.

devant, c'est qu'ils excellent dans des activités qu'ils se sont historiquement taillées sur mesure, à l'aune de leurs biceps. Ces centièmes et autres centimètres d'avance ne confirment en rien une quelconque infériorité physique de la femme. Ils indiquent seulement, qu'en 1999, dans une société sexiste, qui différencie nettement l'éducation motrice des garçons et des filles, certains hommes devancent les femmes les mieux entraînées dans des épreuves traditionnellement masculines.

Pourtant, ces fiefs traditionnels de la masculinité commencent à leur être disputés, leur arrogante suprématie y est contestée par quelques femmes dites *d'exception*. Un monopole tend à leur échapper, des concurrences imprévues surgissent (beaucoup de sportifs étant bien loin d'approcher nombre de performances féminines).

Par leur intensité, leur niveau, les compétitions entre femmes commencent à ressembler, à s'y méprendre, à celles de leurs homologues masculins. Progressivement le sport dit « féminin » perd sa spécificité qui ne tient plus qu'à la stricte distinction sexuelle des compétitions. En fait, depuis toujours, il n'y a qu'un sport, qu'une même logique de surenchère compétitive, commandée par la recherche du dépassement illimité. Pierre Arnaud, historien du sport, convient de la convergence inéluctable des pratiques, de leur normalisation : « Avec le recul, j'ai constaté un alignement sur les standards du sport masculin. Si l'on s'en tient à la compétition, on peut même dire que le sport féminin n'existe pas. Dans presque toutes les disciplines, les femmes ont copié les pratiques masculines avec plus ou moins de bonheur [...]. Ce sont aussi les mêmes règlements, les mêmes techniques, les mêmes performances à quelques années de distance. À tel point qu'aujourd'hui, on ne peut toujours pas parler de spécificité d'un sport féminin mais de pratiques "iso-sexuées". » 9

De là à penser que cette hégémonie du modèle masculin entraîne un isomorphisme des corps, préjudiciable aux femmes, il n'y a qu'une muflerie que certains n'hésitent pas à franchir.

Nouvelles venues, ces «étrangères» sont souvent dépréciées dans et par leur apparence physique, leur esthétique. C'est d'ailleurs une constante du discours et du regard disciplinaire et inquisiteur porté par les hommes sur le corps des femmes, et tout particulièrement sur celles qui « s'émancipent » ¹⁰. Dans sa *Lettre ouverte aux hommes*, Françoise Parturier note « *cette nouvelle forme de la misogynie qui s'en prend au physique de la femme* », ce recours à l'ultime argument « *Et puis, tu es laide!* » qui frappe celles qui empiètent sur les *ex-terrains gardés* de l'homme ¹¹.

La sportive (de haut niveau), parce qu'elle transgresse l'ordonnance des sexes, est considérée immanquablement comme un *garçon manqué*. Aussi, si elle n'y prend garde, si elle s'obstine à s'aventurer trop loin dans ce monde peuplé d'hommes, son corps subira les conséquences de cette intrusion.

L'hommasse des stades est arrivée!

« Les photos sont cruelles. En quatre ans, Griffith-Joyner a pris des épaules de déménageuse, des bras de culturiste, des cuisses d'haltérophile. » Un journaliste sportif

Lorsque les différences dans les réalisations motrices tendent à s'estomper, lorsque les femmes font aussi bien que les hommes, ou lorsqu'elles battent trop facilement d'autres femmes, se pose invariablement la question de leur féminité. Ces championnes qui s'imposent sont-elles encore des femmes ? N'appartiennent-elles pas à une catégorie intersexuée, asexuée ? N'ont-elles pas transgressé les limites corporelles qui leurs sont traditionnellement imparties, au risque de devenir totalement autres ? La suspicion est alors de mise.

La pratique sportive intensive viriliserait le corps de la femme tout en masculinisant son caractère.

À vouloir jouer comme les hommes, (à vouloir les singer, disent les plus rétifs à cette intrusion), la sportive de haut niveau perdrait son identité sexuelle, en devenant une sorte d'excroissance monstrueuse: femme anabolisée, mastodonte ou encore hommasse. Cette déformation, cette métamorphose des corps, serait outrancièrement favorisée par certaines disciplines comme la natation, le bodybuilding, la boxe, etc., et bien sûr par l'absorption régulière de différents produits dopants.

^{10 –} Voir les positions et analyses de Martine de Gaudemar, « Corps de femmes. Puissance brisée, disciplinée », *Politique Aujourd'hui*, n° 5-6 (« Politique du corps »), mai-juin 1976, p. 43-62.

^{11 -} Françoise Parturier, Lettre ouverte aux hommes, Paris, Albin Michel, 1968, p. 73.

Avec leur voix rauque, leur pilosité développée et leurs épaules de *déménageuses*, les « ondines » est-allemandes ont ainsi, dans les années 80, fait jaser et s'horrifier le landerneau sportif. Elles étaient devenues des *monstresses*, des hirsutes, des femmes d'un autre type (le type soviétique, bien entendu) ¹².

Plus généralement, les « observateurs » pointilleux sur la question de l'orthodoxie des sexes stigmatiseront les *poitrines raplapla*, souligneront la dérégulation des règles (aménorrhée et spanioménorrhée) et quelques autres effets « mutants » dus à la prise d'anabolisants, comme le *développement remarquable du clitoris...*

À l'extrême limite, les sportives trop « accomplies » n'ont plus de « corps » (plus de seins, plus de hanches), les caractères de la féminité se sont effacés et avec eux a disparu tout attrait physique. Ces « femmes » ne sont plus *faites pour l'amour* ¹³. La sportive faite homme, disgraciée, dévaloriserait l'image de la femme, comme s'il existait un féminin pur, originel. Le sport devient un miroir grossissant les travers de l'affranchissement des femmes.

Bref, certaines sportives sont devenues des créatures viriloïdes, des entités intersexuées, sources de moqueries et de dépréciations. Elles y perdraient leur sex appeal, en devenant franchement effrayantes, laides. Leur visage contracté, buriné par l'effort deviendrait désagréablement ridé. Elles seraient les grandes perdantes de cette course pour l'abolition des différences (chronométriques), en perdant leur qualité de femme. « Elles sont moches, ce ne sont plus des femmes », juge un rugbyman à propos de celles qui commencent à pratiquer son sport fétiche 14.

La palme du crétinisme revient en la matière à l'auteur d'un petit pamphlet intitulé Les Z'héros du sport. Se présentant comme un passionné de sport exprimant « son indignation d'amoureux déçu », ce Zorro vengeur pousse un coup de gueule, dans lequel

^{12 –} Les transformations féminisantes qui atteignent le corps de certains sportifs sont, elles, passées sous silence. Pourtant, l'absorption d'anabolisants peut entraîner une atrophie irréversible des testicules, et la prise massive d'hormones mâles (testostérone) peut provoquer une hypertrophie mammaire (gynécomastie), nécessitant une intervention chirurgicale. Selon le magazine *Stern*, une dizaine d'haltérophiles de l'ex-RDA subirent ainsi une ablation des seins dans les années 80. Cf. *Libération*, 31 mars 1994.

^{13 –} Voir Mireille Dottin-Orsini, *Cette femme qu'ils disent fatale*, Paris, Grasset, 1993, Chapitre 7 : « Des pieds à la tête faite pour l'amour... », p. 161-190.

^{14 –} Cité par Anne Saouter, « La maman et la putain. Les hommes, les femmes et le rugby », *Terrain*, n° 25 (« Des sports »), septembre 1995, p. 24.

il pense étriller les lieux communs de l'idéologie sportive alors qu'il ne fait que reproduire et ronchonner des inepties. Selon lui, les Jeux olympiques modernes rappelleraient désormais « le fameux cirque Barnum qui s'était spécialisé dans l'exhibition de monstres humains aussi variés que surprenants». Le sport professionnel enlaidirait les corps de ceux qui s'y adonnent, tous sexes confondus, bien que... Car, si l'auteur n'oublie pas les hommes mal fichus, ce sont les femmes qui ouvrent cette galerie des difformités, en commençant (cliché oblige) par les nageuses, aux « seins en forme de pectoraux, [aux] fesses d'hommes, [...] à l'ossature charnue, [dont] seule la longueur des cheveux, dissimulés par le bonnet en caoutchouc, pourrait leur donner un sexe». Suivent les gymnastes qualifiées de naines volantes (ce sont très certainement des sousfemmes), puis les sprinteuses qui n'ont plus rien de gazelles noires, mais s'apparenteraient désormais à des buffles (les métaphores zoologiques africanistes collent toujours autant aux sportif-ves coloré-e-s!). Les joueuses de tennis, quant à elles, sont devenues de « robustes femelles qui courent comme des hommes et tapent dans toutes les balles avec des ahans de bûcherons canadiens. [Elles] inspirent peut-être le respect, mais certes pas le plaisir » (même s'il avoue que pendant un temps Gabriella Sabatini a été « capable de réveiller [ses] esprits animaux », en clair, de le faire bander. Mais, c'était, bien sûr, avant qu'elle ne prenne, comme il s'empresse de le noter, un peu trop de tour de cuisse!). Quant aux patineuses avec désormais leurs « cuisses de footballeurs, fessiers de sprinters et poitrines d'amazones, [elles] donnent plutôt dans le genre boule de muscle ou Walkyrie mafflue». Et, si l'auteur décide d'arrêter là son recensement de ce qu'il considère très certainement comme des produits détériorés pour passer (bien plus brièvement d'ailleurs) aux hommes, c'est que : « Avec les femmes, me direz-vous, c'est trop facile »... 15

De tels propos sont profondément sexistes, d'un sexisme ordinaire, et proprement insultants à l'égard des femmes. Si des propos aussi humiliants visaient des personnes d'une autre couleur de peau, ils seraient immanquablement qualifiés de racistes et pourraient donner lieu à des poursuites justifiées. Mais, insulter des femmes, en s'attachant systématiquement à les déprécier, les discréditer physiquement, parce qu'elles sont femmes, et uni

^{15 –} Guillaume Fabert, Les Z'héros du sport. Tableau des mœurs sportives de notre temps, Paris, Éditions Régine Deforges, 1990, p. 17-22.

quement pour cela, n'est toujours pas considéré comme un acte délictueux. La notion d'injures sexistes n'existe toujours pas... ¹⁶

Aussi, pour lever toute équivoque, (faire plaisir aux publicistes, journalistes et photographes, bref, aux hommes) la sportive se doit d'être sportive et... jolie, séduisante, charmante, sexy ¹⁷. Il lui faut être une *déesse des stades*, une *fleur de podium*, captant les fantasmes d'hommes qui les imaginent aisément comme des *bombes sexuelles*.

Celles qui sont soucieuses de marquer leur appartenance au genre féminin tendent à accentuer certains signes de reconnaissance (tenues érotisées, maillots moulants, bodys échancrés, ongles exagérément peints et ostensiblement allongés, maquillage prononcé, port de petits bijoux, *sourires enjôleurs*, etc.). Elles sont obligées, pour faire taire les ragots et donner le change, de *surjouer la féminité*, d'en rajouter. Car, toujours subsiste un petit doute sur la conformité anatomique de leur sexe...

À la recherche du pénis de contrebande...

« *Une femme ne peut pas courir aussi vite* » Evelyn Ashford, championne olympique du 100 m à Los Angeles, parlant de sa nouvelle rivale Griffith-Joyner

Sur le sexe réel des sportives plane en effet la suspicion. La méfiance est de mise. Certaines de ces « garçonnes » ne sontelles pas tout simplement des hommes déguisés, ne dissimulentelles pas un bout (une relique, un ersatz) de pénis ? L'histoire du sport ne révèle-t-elle pas d'ailleurs que plusieurs fausses femmes, des femmes physiologiquement inauthentiques se sont hissées au plus haut niveau, sans que l'on ne s'en aperçoive immédiatement, tant elles étaient loin d'être les seules à jouer aux garçons manqués ? 18

^{16 –} Cf. Simone de Beauvoir, « Présentation », *Les Temps Modernes*, décembre 1973 et Liliane Kandel, « Vingt ans après », *Cahiers du CEDREF*, n° 3 (« Sexisme et exclusions »), printemps 1993, p. 17-24.

^{17 –} Cf. Catherine Louveau, *Talons aiguilles et crampons alus*, Paris, INSEP, 1987, et, en collaboration, avec Annick Davisse, *Sports, école, société : la part des femmes*, Joinville-le-Pont, Éditions Actio, 1991.

^{18 –} Pour une étude plus large, voir de Jean-Pierre de Mondenard, « Féminité et sport. Les fausses femmes », Sport et Vie, n° 10, janvier-février 1992, p. 76-81. L'auteur mentionne qu'en 1964, « lors des jeux de Tokyo, 26,7% des athlètes féminines médaillées d'or n'étaient pas des femmes authentiques »... Il donne par ailleurs la liste d'une dizaine de records féminins détenus dans les années 1964-1965 par des fausses femmes.

Pour les hommes, la sportive qui réussit à les concurrencer, voire à les surpasser, est *une femme qui en a !* ¹⁹. Celles qui pratiquent des disciplines habituellement réservées aux hommes *en ont dans le froc !* Elle est devenue femme-au-pénis... Son clitoris ne présente-t-il pas *une taille remarquable (dixit L'Écho des Savanes)* ? Toutefois, l'accusation de tricherie et la suspicion sont souvent lancées par les autres athlètes femmes, les concurrentes directes qui disent ne plus lutter à armes égales.

Aux Jeux olympiques les femmes doivent donc apporter la preuve indubitable de leur féminité, ce qui n'est bien sûr pas le cas pour les hommes. Un certificat leur est octroyé, après qu'elles aient satisfait à un examen (successivement appelé test de féminité, de masculinité, puis de non-masculinité) permettant ainsi aux officiels (majoritairement des hommes) de vérifier qu'elles appartiennent bien à la catégorie sexuelle dans laquelle elles se sont inscrites. Tous les quatre ans, la chasse aux « hommes-qui-se-font-passer-pour-des-femmes » est officiellement ouverte.

En 1966, pour que soit respectée l'équité sportive, sont ainsi apparus les premiers contrôles de féminité: « Les athlètes étaient [alors] soumises à un véritable contrôle de révision. Nues. Cet examen gynécologique était la manière la plus logique de savoir si les organes sexuels externes étaient à la fois présents et fonctionnels. » ²⁰ Depuis, procédures et protocoles de « détection des femmes incertaines » se sont efforcés de devenir plus fiables : recherche du corpuscule de Barr (l'un des deux chromosomes XX présents chez la femme) par l'analyse microscopique de cellules de la muqueuse buccale, examen du patrimoine chromosomique par caryotype, et toujours, dans les cas litigieux, examen gynécologique permettant de vérifier de visu l'aspect des organes génitaux externes (une « méthode de dépistage bon marché, mais aussi très performante», de l'avis même du Dr Jean-Pierre de Mondenard) 21. D'ailleurs, depuis 1991, la Fédération Internationale d'Athlétisme a abandonné le recours à des tests (tant pour des raisons éthiques qu'à cause des trop nombreuses

^{19 – «} Florence Arthaud, une femme qui en a!», titrait à la une Le Parisien Libéré du 19 novembre 1990 pour saluer l'exploit de la navigatrice solitaire. Cité par Michèle Métoudi, « Les femmes dans l'héroïsme sportif », Esprit, n° 196 (« Masculin/Féminin »), novembre 1993, p. 29-48. Article dans lequel l'auteure étudie principalement les obstacles qui s'opposent à l'héroïsation des championnes.

^{20 –} Dr Jean-Pierre de Mondenard, Le Quotidien du Médecin, n° 4864, 6 décembre 1991, p. 18.

^{21 –} Voir son article « Contrôle de féminité : un nouveau test pour les Jeux d'Albertville », Le Quotidien du Médecin, n° 4869, 13 décembre 1991, p. 22.

erreurs). Elle leur préfère l'examen dit du *chemisier levé* (la vue et la palpation des seins suffisant à convaincre l'examinateur ou l'examinatrice). Pourquoi pas un concours de tee-shirts mouillés?...

En 1992, aux Jeux d'hiver d'Albertville, certains médecins français proposèrent, pour éviter que ne soient réitérées quelques regrettables méprises de manipulation ou d'interprétation, de procéder au sexage génétique des athlètes olympiques. Le contrôle consistait à rechercher le gène de la masculinité (le SRY, qui « commande, chez le tout jeune embryon, la formation des testicules, première étape de la formation d'un mâle ») 22, normalement absent chez les femmes. Ce « test de féminité moléculaire », portant sur le chromosome Y, a suscité une vive polémique au sein du monde médical. La plupart des meilleurs généticiens français (dont deux Prix Nobel), le Comité national d'éthique, soutenu par le Conseil de l'ordre des médecins, en condamnèrent fermement et solennellement l'usage ²³. Le gouvernement français devait passer outre ces multiples prises de positions, et demander seulement au Comité International Olympique de veiller au libre consentement des athlètes et à la stricte confidentialité des résultats. Pour les administrateurs de l'olympisme, la définition de la féminité est ainsi « ramenée à un simple déterminant génétique ». Être femme, c'est posséder l'ensemble des caractéristiques biologiques spécifiques au sexe féminin 24. Cette recherche de la vérité du sexe 25 n'est d'ailleurs pas exempte, elle aussi, de risques d'erreurs, et sa pertinence scientifique est fortement contestée. Les caractéristiques génétiques sont, en effet, insuffisantes pour définir l'appartenance de sexe. « Il peut [ainsi] se trouver qu'une femme ait un chromosome Y qui, soit est inactif, soit ne commande pas la synthèse de protéines spécifiques. C'est le cas des femmes XY, qui appartiennent au groupe généralement dénommé "testicules féminisants" », explique le Dr Noëlli De Luna ²⁶. Aussi, pour certains spécialistes,

 $^{22-{\}rm Cf.}$ Corinne Bensimon, « Les paradoxes de l'examen génétique », ${\it Libération},$ 28 janvier 1992, p. 3.

^{23 –} Trois arguments étaient avancés : l'utilisation de la génétique à des fins autres que médicales, le caractère obligatoire de ce test – son refus entraîne l'élimination, enfin, la non-confidentialité du diagnostic – l'éviction de la concurrente le révèle immédiatement. Cf. Éric Favereau, « Sportifs : les sages réfutent le test du sexe », Libération, 28 janvier 1992, p. 2.

²⁴⁻ Voir de Jean-Yves Nau, « La féminité peut-elle être mise en carte génétique ? », Le Monde, 28 janvier 1992.

^{25 –} Voir de Michel Foucault, « Le vrai sexe », [1980], in *Dits et écrits. Tome IV : 1980-1988*, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 115-123.

^{26 –} Dr Noëlli De Luna, « Tests de féminité : l'Ordre menace, le médecin des Jeux persiste », Le Quotidien du Médecin, n° 4896, 31 janvier 1992.

dans le domaine du sport, il conviendrait plutôt de détecter le sexe « hormonal » qui commande la masse musculaire : « Ce qui fait la différence entre un homme et une femme, sur le plan de la compétition, c'est une hormone mâle, la testostérone, explique Axel Kahn (généticien et directeur de l'Inserm). C'est elle qui conditionne la puissance musculaire et donne l'avantage aux hommes, comme le savent les spécialistes du dopage. C'est elle que devraient rechercher les organisateurs des JO. »

Donc, pour l'instant, pour le CIO, la différence entre un athlète et une athlète se concentre et se limite dans la présence ou l'absence du gène SRY, celui qui, normalement (s'il n'est pas neutralisé par une mutation), « déclenche le processus de masculinisation » ²⁷. Les dirigeants de l'olympisme, qui se présentent comme les garants de la respectabilité des Jeux, butent ainsi toujours sur la définition de la femme normale, et en appellent aux récentes découvertes génétiques, pour apporter une solution à leur souci classificatoire et à leur besoin d'étiquetage biologique sexiste. « Pour aller jusqu'au bout d'une telle logique, nos instances olympiques ne devraient-elles pas aussi veiller à ce que de faux "hommes" ne soient anormalement défavorisés dans la compétition, et les soumettre eux aussi au test fatidique ? Ces tests isoleront des êtres ambigus... pour lesquels il faudra alors probablement organiser les olympiades des handicapés... du sexe !», ironise Axel Kahn ²⁸.

À moins que, pour couper court à toute polémique, les athlètes à l'allure équivoque, les êtres androgynes, n'aient recours à la chirurgie réparatrice, comme y a été récemment obligée une jeune judoka brésilienne hermaphrodite, « faite femme pour les besoins des JO ». Ce « phénomène » de 19 ans, au look de « pin-up de magazine agricole » (sic), a dû être en effet « débarrassée d'une anomalie génétique », sacrifier en quelque sorte ses bijoux de famille ²⁹ pour satisfaire aux expertises de la haute compétition. Elle a subi « une orchidectomie bilatérale (ablation des deux testicules, non apparents en l'occurrence) suivie d'une réduction du clitoris hypertrophié » ³⁰. Certaines de ses anciennes adversaires en ont profité pour avouer avoir toujours eu l'intime conviction de lutter contre un homme...

^{27 -} Cité par Corinne Bensimon, op . cit.

^{28 –} Axel Kahn, «La chose, le vivant et l'humain », Libération, 13 décembre 1991,

^{29 –} Sur « L'importance des testicules dans la virilité », consulter Didier Dumas, La Sexualité masculine, Paris, Albin Michel, 1990, chapitre IV.

 $^{30-{\}rm Cf.}$ Jean-Jacques Sevilla, « Edinanci, la judoka hermaphrodite », $Lib\acute{e}ration,$ 16 juillet 1996, p. 24.

Cette ablation des *parties honteuses*, ne satisfait pas pour autant ses adversaires directes qui, elles, n'ont pas eu besoin de recourir au bistouri. Car, sous l'enveloppe corporelle, les organes réellement utiles à la lutte sportive sont restés inchangés; or, ce sont eux qui alimentent la machine musculaire et conditionnent son efficacité!

Dans quelle catégorie faudrait-il faire concourir un transsexuel devenu définitivement une femme, après qu'une opération chirurgicale aura mis anatomiquement en concordance son sexe biologique et son sexe psychologique? La question s'est récemment posée à la fédération australienne d'athlétisme, lorsque des concurrentes apprirent que l'une des leurs, Ricki Carne, était quelques années auparavant un homme se prénommant Rick. Une pétition fut signée par une centaine d'athlètes se considérant comme des femmes authentiques. « Comment laisser courir contre nous, s'indignaient-elles, "une" athlète qui a au moins le cœur et les poumons d'un homme? » 31 Fort heureusement, les performances de Carne sur 800 mètres restaient tout à fait quelconques, et ses ambitions bien modestes...

Avec ce cas particulier, on touche à la définition même de la femme, puisque l'absence/présence d'organes génitaux semble bien ne plus permettre de statuer avec certitude! À défaut de ces attributs, qu'est-ce donc qu'une femme? Qu'un cœur de femme? Des poumons de femme? Un système vaso-constricteur de femme?

Enfin, la tératologisation du corps de la sportive s'accompagne toujours du soupçon d'homosexualité: « *Toutes des gouines!*». Comme l'observe Jan Graydon, une autre manière de discréditer les sportives consiste à jeter le doute sur leur statut de femme, en faisant la chasse aux lesbiennes – sous-entendu, « le sport sérieux n'est pas pour les "vraies" femmes, puisque tout le monde sait que les lesbiennes ne sont pas de "vraies" femmes » ³².

Différentes études confirmeraient l'assertion selon laquelle la haute compétition favorise le lesbianisme (ou qu'elle sert de refuge à une homosexualité féminine préexistante). Les sports d'équipe, parce qu'ils « exacerbent la vie en collectivité », faciliteraient les expériences homosexuelles (bien que le tennis professionnel et les activités

^{31 – «}L'athlète transsexuelle bannie par les Australiennes», *L'Équipe Magazine*, n° 524, 25 janvier 1992, p. 57. Sur le transsexualisme, on évitera soigneusement l'ouvrage de Colette Chiland, *Changer de sexe*, Paris, Editions Odile Jacob, 1997.

^{32 -} Jan Graydon, op. cit., p. 89.

aquatiques arrivent en tête de certaines statistiques) ³³. Une joueuse australienne (Nicole Lowien) assurait récemment dans le magazine *Golf Australia*, que la moitié des golfeuses du circuit mondial sont lesbiennes ³⁴.

Certaines sportives au physique et au tempérament « masculins » prononcés (comme Martina Navratilova en tennis) seraient par ailleurs des pôles d'identification très forts pour nombre de lesbiennes ³⁵.

Il y a peu, Amélie Mauresmo, devenue en guelques semaines une « valeur sûre du tennis français », renforça les convictions de ceux pour qui une lesbienne ne peut être tout à fait une femme. Ne cachant ni son lesbianisme, ni son amie (toujours présente dans les tribunes aux côtés de son entraîneur), son apparence devint la cible des commentateurs et de ses adversaires. Si elle s'était hissée en finale c'était « à la force des épaules », ou encore grâce à son « physique carré et impressionnant». «À certains moments, j'ai cru que je jouais contre un mec, tellement elle frappait fort », a pensé nécessaire de préciser l'américaine Lindsay Davenport, éliminée en demi-finale. La palme revenant aux Guignols de Canal Plus, qui avec un humour pachydermique, représentèrent la tenniswoman en marionnette bodybuildée, « ramboïsée », image accompagnée de ce commentaire : « C'est la première fois qu'un homme avoue qu'il est lesbienne » (le script du sketch a d'ailleurs été intégralement republié par Minute qui en a fait ses choux gras) 36.

Abattre le mur des sexes

Le monde sportif est un microcosme des rapports de sexe, une caricature de la domination aux effets bien réels dont il reste à faire l'anatomie politique. Ici, comme ailleurs, seul le sexe des femmes « paraît toujours poser problème ». Là aussi, la ségrégation entre les deux sexes s'enracine dans l'idée commune de l'évidence d'une différence

^{33 –} Cf. Jean-Pierre de Mondenard, « Parfums de femmes », *Sport et Vie*, n° 24, mai-juin 1994, p. 61-63. Également, du même auteur et dans le même numéro, « Qui a peur des homos ? », p. 56-60.

 $^{34-{\}it Libération},$ « Golf. Les joueuses n'ont pas l'angélisme du sexe », 28 février - $1^{\rm er}$ mars 1998.

^{35 -} Voir de Louise Allen, *The Lesbian Idol. Martina, kd and the Consumption of Masculinity*, Londres, Cassel Academic, 1997.

^{36 –} Pour une vision d'ensemble de la politique sexiste de l'extrême droite en France, on se reportera au travail de Claudie Lesselier et Fiammetta Venner (sous la direction de), L'Extrême droite et les femmes, Villeurbanne, Éditions Golias, 1997.

biologique. La division sexuelle du travail sportif s'origine dans (et se fonde sur) « une définition biologique, donc fixiste, des sexes » et illustre dans son organisation, sa réglementation « l'universelle dichotomie biologique » ³⁷. Ce faisant elle naturalise et essentialise très explicitement les rapports de sexe, et renforce l'idéologie sexiste.

L'institution sportive a été créée par des hommes, pour d'autres hommes, pour en faire des hommes, pour qu'ils maintiennent leur combativité, leur fraternité, leur homogénéité. Son fonctionnement a été élaboré à partir d'une vision sexuée du monde. Les femmes ne feraient que copier, qu'imiter, qu'« emprunter les modèles des hommes », des hommes qui auraient la mansuétude de les accueillir, de les intégrer en prenant les précautions nécessaires tenant compte de la sacro-sainte « spécificité » féminine.

D'une part, leur masculinisation (corporelle et idéologique) serait une punition faite à ces femmes qui « contestent » leur féminitude. D'autre part, les femmes ne sauraient avoir une vision sportive du monde. En s'engageant dans la compétition sportive, en revendiquant le droit de concourir, elles s'abrutiraient, adhérant à des valeurs qui ne sauraient être les leurs.

La femme sportive intègre les valeurs dominantes masculines, elle n'existe pas indépendamment du sportif. C'est l'adulte mâle qui sert de référent ultime, d'étalon corporel. L'homme a encore le dessus, il maîtrise la situation sportive, et les femmes qui se plient aux mêmes rites ne font que rendre hommage à cette domination. Pour Boris Cyrulnik, « toutes ces femmes qui montent sur le podium grâce aux hormones mâles sont [...] une ode à la phallocratie » ³⁸.

Sur les sportives pèse toujours le poids d'une double disqualification, physiquement et idéologiquement *hommasses*, incapables de parler leur propre langue.

^{37 –} Nicole-Claude Mathieu, L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Côté-femmes Éditions, 1991, p. 44, 48 et 50.

^{38 -} Boris Cyrulnik, Sport et Vie, n° 44, septembre-octobre 1997, p. 25.